Commune d'Andeville

CROIX DE GUERRE 1939-1945

CONSEIL MUNICIPAL
du 11 mars 2014

COMPTE RENDU

Etaient présents : Jean-Charles MOREL, Daniel DUCHEMIN, Dominique DUMONT, Elisabeth AVICE-TAUPINARD, Aline BOUCHART, Gilbert AUDINET, Alain GENEST, Patricia CARTIER, Hervé de KONINCK, Jean GEAY, Bernadette LECKNER, Patrick PIPAULT, Patrick SCHNEIDER et Laurent THEVENON.
Etait absente représentée : Monique GRIMAULD représentée par Hervé de KONINCK.
Etaient absents : Joël BENJAMIN, Karine BORJA, Jean-Pierre MABOUNDA, et Dominique VASSEUR
Madame Aline BOUCHART a été élue secrétaire.

Avant de débuter la séance du Conseil Municipal, Monsieur le Maire, pour cette dernière séance de la mandature, remercie l'ensemble des élus pour le travail qui a été réalisé. Il souligne que 100% du programme électoral de 2008 a été réalisé. Il a apprécié leur collaboration et leur soutien. Il a une pensée émue pour Nicaise AGUIARD qui nous a quittés en cette fin de mandat.

I) Le compte-rendu du conseil municipal du 13 février est approuvé à l'unanimité

II) Questions à l'ordre du jour :

1- Compte administratif 2013 : approbation

Monsieur le Maire présente les résultats du budget communal pour l'année 2013 :

Section de fonctionnement :

Dépenses :	1 943 715.28€
Recettes :	2 167 107.90€
Soit un excédent 2013 de	223 392.62€
Excédent 2012 reporté	637 729.60 €
Excédent de fonctionnement	861 122.22€

Section d'Investissement :

Dépenses :	714 149.24€
Recettes :	787 467.04€
Soit un excédent 2013 de	73 317.80€
Déficit 2012 reporté	269 579.99 €
Déficit	196 262.19€

Les restes à réaliser de la section d'investissement s'élèvent à :

Dépenses	340 830.22 €

Recettes	337 800.00 €
Soit un déficit de	3 030.22 €

Monsieur le Maire propose d'élire un président, afin de procéder au vote du compte administratif.
Madame Bernadette LECKNER est désignée à l'unanimité.
Après que Monsieur le Maire se soit retiré, Madame Bernadette LECKNER demande au Conseil Municipal d'approuver le compte administratif 2013.

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, **à l'unanimité**
Approuve le compte administratif 2013.

2 – Compte de gestion 2014

Monsieur le Maire rappelle que parallèlement à notre compte administratif, Monsieur le Percepteur nous présente le compte de gestion du budget communal. Il est en tout point identique à notre compte administratif 2013.

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, **à l'unanimité**
Approuve le compte de gestion présenté par Monsieur le Percepteur.

3 -- Résultat 2013 : affectation

Après avoir examiné et approuvé le compte administratif, Monsieur le Maire précise, que l'excédent de fonctionnement s'élève à la somme de 861 122.22€
Il propose d'affecter le résultat de fonctionnement comme suit :

Résultat de fonctionnement	
A Résultat de l'exercice	223 392.62 €
B Résultat antérieur reporté	637 729.60 €
C Résultat à affecter	**861 122.22€**
D Solde d'exécution d'investissement (D 001)	- 196 262.19€
E Solde des restes à réaliser d'investissement	- 3030.22€
Besoin de financement	**199 292.41 €**
Affectation	
1) Affectation en réserves R 1068 en investissement	199 292.41€
2) Report en fonctionnement R002	661 829.81 €

Monsieur de KONINCK se demande, qu'elle est l'utilité de vouloir faire un audit des finances communales, quand on a un tel résultat. Monsieur DUCHEMIN précise que ce bon résultat permettra de financer un audit.

Monsieur le Maire ajoute que l'excédent d'aujourd'hui permettra de réaliser les investissements futurs.

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, **à l'unanimité**
Fixe l'affectation du résultat comme suit :

- Affectation en réserve R 1068 en section d'investissement 199 292.41€
- Report en fonctionnement R002 661 829.81€

4 – Taxes : vote des taux

Dans le cadre du vote des trois taxes, à savoir, la taxe d'habitation, la taxe foncière sur les propriétés bâties et la taxe foncière sur les propriétés non bâties, Monsieur le Maire propose que soient reconduits les différents taux d'imposition. Il précise que c'est un engagement qui avait été pris et qui depuis le début du mandat a été respecté. Les taux et recettes correspondantes seront les suivants :

Taxes	Bases d'imposition Prévisionnelles 2014	Produit fiscal à taux constant	Taux 2013	Taux proposés	Produit correspondant
Taxe d'habitation	3 192 000	420 067€	13.16	13.16	420 067.00
Foncière (bâti)	2 033 000	516 585€	25.41	25.41	516 585.00
Foncière (non bâti)	19 600	7 918€	40.40	40.40	7 918.00
		944 570€			944 570.00€

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, **à l'unanimité**
Fixe les taux d'imposition à :

Taxe d'habitation 13.16%
Taxe foncière sur les propriétés bâties 25.41%
Taxe foncière sur les propriétés non bâties 40.40%

5 – Budget primitif 2014 : Approbation

Monsieur le Maire expose que le projet de budget a été communiqué à chacun des membres du Conseil Municipal, et que la commission budget, qui s'est réunie le 6 mars, a examiné article par article la section de fonctionnement ainsi que la section d'investissement. Monsieur le Maire propose qu'il soit procédé au vote chapitre par chapitre pour les deux sections.

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, **à l'unanimité**
Accepte le vote chapitre par chapitre du budget primitif 2014

Section de fonctionnement

DEPENSES

011 Charge à caractère général	1 017 700.00€	Approuvé à l'unanimité
012 Charge du personnel	969 500.00€	Approuvé à l'unanimité
65 Autres charges de gestion courante	147 000.00€	Approuvé à l'unanimité
66 Charges financières	100 000.00€	Approuvé à l'unanimité

67 Charges exceptionnelles	3 000.00€	Approuvé à l'unanimité
68 Dotations aux provisions	5 000.00€	Approuvé à l'unanimité
022 Dépenses imprévues	30 570.00€	Approuvé à l'unanimité
023 Virement à la section d'investissement	722 329.81€	Approuvé à l'unanimité
TOTAL DES DEPENSES	2 995 099.81€	

RECETTES

70 Produits des services	489 400.00€	Approuvé à l'unanimité
73 Impôts et taxes	1 186 370.00€	Approuvé à l'unanimité
74 Dotations et participations	597 900.00€	Approuvé à l'unanimité
75 Autres produits de gestion courante	9 600.00€	Approuvé à l'unanimité
013 Atténuation de charges	50 000.00€	Approuvé à l'unanimité
R002 Résultat reporté	661 829.81€	
TOTAL DES RECETTES	2 995 099.81€	

Section d'investissement

DEPENSES

16 Remboursement d'emprunts	130 000.00€	Approuvé à l'unanimité
21 Immobilisations corporelles	571 500.00€	Approuvé à l'unanimité
23 Immobilisations en cours	785 041.43€	Approuvé à l'unanimité
020 Dépenses imprévues d'investissement	10 738.38€	Approuvé à l'unanimité
Restes à réaliser	340 830.22€	Approuvé à l'unanimité
Résultat reporté	196 262.19€	
TOTAL DES DEPENSES	2 034 372.22€	

RECETTES

10 Dotations fonds divers et réserves	79 800.00€	Approuvé à l'unanimité
1068 Dotation fonds de réserves	199 292.41€	Approuvé à l'unanimité
13 Subvention d'investissement	640 150.00€	Approuvé à l'unanimité

Monsieur de KONINCK tient à faire remarquer que, contrairement à certaines allégations faites, la commune sollicite des subventions, puisque dans le cas présent, il s'agit d'aides apportées tant par le Conseil Général, le Conseil Régional et l'Etat.

Monsieur le Maire précise que la Communauté de Communes n'attribue pas de subventions, mais prend des compétences dans différents secteurs afin de réaliser des travaux, comme c'est le cas actuellement pour la rénovation du château afin d'y accueillir la Mairie.

16 Emprunts (CAF à 0%)	55 000.00€	Approuvé à l'unanimité

Monsieur le Maire indique que ce prêt a été accordé pour la création du centre périscolaire primaire, en plus d'une subvention.

021 Virement de la section de fonctionnement	722 329.81€	Approuvé à l'unanimité
Restes à réaliser	337 800.00€	Approuvé à l'unanimité
TOTAL DES RECETTES	2 034 372.22€	

Monsieur le Maire énumère l'essentiel des investissements pour l'année 2014. Le point important sera la création du centre périscolaire sur le site de la Ferme en matière de bâtiments. Mais il a aussi été prévu la rénovation des toitures de la maison Boivin, de la maison Charlotte et de l'orangeraie dans les annexes du château, l'installation d'interphones dans les établissements scolaire, et le remplacement de la main courante du stade de football ainsi que la mise en place de nouveaux pare-ballons. Pour la voirie, la rénovation des rues de Boulaines et de l'Abbé Gueule, et des aménagements de sécurité, rue de Mortefontaine et rue Berthelot. De prises supplémentaires seront mises pour permettre l'installation de nouvelles illuminations. Il y a aussi du petit équipement pour

les services techniques, du matériel et du mobilier pour l'école maternelle, des chaises et des grilles caddies pour le gymnase ....

Le budget primitif 2014 est adopté.

6 – Subventions aux associations : fixation

Monsieur le Maire rappelle qu'est annexé au budget primitif l'état des subventions versées aux associations telles qu'elles ont été établies par la Commission Sports Culture et Loisirs, et examinées par la Commission Finances. Il précise qu'en cette période électorale, il a été décidé de ne pas modifier les subventions octroyées aux associations. Deux exceptions, vous sont proposées. Il s'agit d'abord du CCAS. Depuis plusieurs années, comme il y avait des excédents, la subvention avait été baissée puis stabilisée ces dernières années. Il nous faut aujourd'hui pour équilibrer le budget du CCAS la porter à 29 500€. La seconde concerne les Anciens Combattants. Comme vous le savez, dans le cadre du centenaire de la 1ère guerre mondiale, le congrès départemental des anciens combattants se tiendra sur notre commune. C'est la raison pour laquelle, il vous est proposé un montant de 500€
Les propositions sont les suivantes :

Article	Nom de l'organisme	Montant de la subvention	Approbation
657362	C.C.A.S.	29 500.00	A l'unanimité
6574	Anciens Combattants	500.00	A l'unanimité
6574	Andeville en Marche	300.00	A l'unanimité
6574	Arts et Loisirs	300.00	A l'unanimité
6574	C.C.F.C.A.	6000.00	A l'unanimité
6574	Association Musicale Andevilienne	1500.00	A l'unanimité
6574	Football (U.S. Andeville)	7500.00	A l'unanimité
6574	Foyer Rural	2300.00	A l'unanimité
6574	Gustave Kokou Develop-Togo	300.00	A l'unanimité
6574	Gymnastique féminine	350.00	A l'unanimité
6574	Imagine	550.00	A l'unanimité
6574	Jardins Familiaux	230.00	A l'unanimité
6574	Judo Club	1400.00	A l'unanimité
6574	La Boule Andevilienne	600.00	A l'unanimité
6574	La Flamme Créole	450.00	A l'unanimité
6574	Le Souvenir Français	200.00	A l'unanimité
6574	Les Ours Verts	300.00	A l'unanimité
6574	Les Gribouilles	500.00	A l'unanimité
6574	Société de Chasse	500.00	A l'unanimité
6574	Tennis Club	2 000.00	A l'unanimité
6574	Tennis de Table	700.00	A l'unanimité
6574	U.N.A.A.P.E.	200.00	A l'unanimité
6574	U.N.R.P.A.	900.00	A l'unanimité
6574	FLASH	200.00	A l'unanimité

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, **à l'unanimité**
Approuve le montant des subventions tel que présenté.

III) Questions diverses : /

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est close à 21 heures 37.

Andeville, le 12 mars 2014

La Secrétaire

Aline BOUCHART

MAIRIE ANDEVILLE

Le Maire,

Jean-Charles MOREL